

Préavis N° 05-2026

Demande d'un crédit d'investissement pour le renouvellement des installations Wifi dans les bâtiments de l'arrondissement scolaire d'Enfance & Jeunesse (EnJeu)

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

Le présent préavis a pour but de demander le crédit d'investissement pour le renouvellement des installations Wifi dans les bâtiments scolaires de l'Association Enfance & Jeunesse (EnJeu).

Il est à relever que l'acquisition et le remplacement des antennes Wi-Fi font l'objet de subventions cantonales partielles pour le matériel en lien direct avec les activités pédagogiques. Ces subventions ne sont toutefois pas prises en compte dans le préavis ni dans les projections financières présentées.

1. Préambule

Les infrastructures Wifi de la plupart des établissements scolaires de l'arrondissement scolaire d'EnJeu reposent sur des équipements installés entre 2013 par l'Association Scolaire et Parascolaire intercommunale (ASPAIRE) et en 2019 par EnJeu.

La fin de vie logicielle de ces équipements est effective depuis 2020, année durant laquelle la société d'équipement de réseaux "Aerohive" a été rachetée par "Extreme Networks", qui a ensuite progressivement cessé les développements et mises à jour logicielles de cette gamme (End-of-Life).

Dès lors, ces installations ne répondent plus aux exigences actuelles en matière de sécurité, de performance et de maintien opérationnel. Les bâtiments du Martinet, le collège des Buttes, le collège de Gilly (I et II) et les classes de Perroy sont concernés.

2. Historique technique synthétique

Sites	Aerohive (installation initiale)	Ruckus (évolution)
Dully	-	2022
Maupas	-	2022
Gilly I	2012	
Perroy	2012	
Martinet A	2013	
Martinet B	2013	
Mont-sur-Rolle	2014	2022
Martinet D	2015	
Martinet E	2016	
Gilly II	2017	
Buttes	2015	
Martinet C	2019	
Martinet F	2020	

Durée de vie théorique des antennes : entre 8 et 10 ans.

A noter que le Canton subventionne le renouvellement des antennes tous les 8 ans.

3. Situation spécifique du Collège des Buttes

En 2015, l'ASPAIRE avait fait le choix d'installer une antenne Wifi pour deux classes dans le collège, compte tenu d'un usage alors limité et dans l'optique de contenir les coûts. Avec l'augmentation des besoins en connectivité et des normes cantonales désormais en vigueur, à savoir une borne par classe, une mise à niveau complète s'impose afin de garantir une couverture fiable, performante et adaptée à un usage pédagogique moderne.

4. Solution proposée

Le projet prévoit le remplacement complet des antennes Wifi Aerohive par des antennes Wifi Ruckus. Ces dernières sont déjà déployées dans les UAPE ainsi que dans les collèges de Mont-sur-Rolle, du Maupas et de Dully, ce qui permet d'harmoniser la gestion des infrastructures, d'en améliorer la maîtrise et de simplifier l'exploitation. Cette uniformisation facilite également la mutualisation des équipements entre les secteurs scolaire et parascolaire en cas de besoin.

Ruckus est une marque de Wifi professionnel reconnue pour sa fiabilité et ses excellentes performances, notamment dans les environnements complexes comme les écoles. Ces antennes intelligentes permettent d'offrir une meilleure couverture et une connexion stable, même en présence d'obstacles ou de nombreux utilisateurs. C'est une solution robuste, idéale pour garantir un réseau performant et durable.

Le projet inclut également le remplacement ciblé des switches réseau encore obsolètes, ainsi que la réalisation du câblage informatique complémentaire. Cette approche garantit une infrastructure homogène, sécurisée et pérenne pour les 8 à 10 prochaines années.

5. Coûts et ligne budgétaire

Récapitulatif			
	Nombre	Prix unitaire TTC	Total en CHF
Antennes Wifi à remplacer	149	552	82'248
Antennes Wifi à ajouter	14	552	7'728
Coûts licences mise en fonction	163	58	9'454
TOTAL TTC Coûts antennes Wifi			99'430
Coûts switches réseau TTC			5'000
Coûts travaux électriques TTC			20'000
Divers et imprévus TTC			5'570
TOTAL TTC Investissement			130'000
Antennes subventionnées (sous réserve décision CIPEO)	142	- 375	- 53'250
Coût total antennes Wifi TTC si subvention en CHF			76'750

Le montant final sera amorti selon les critères MCH2 comme le prévoit le nouveau règlement sur la comptabilité des communes, l'année successive à la première utilisation de l'actif concerné.

Pour les budgets des prochaines années, il faudra intégrer le coût des licences annuelles liées aux 14 antennes supplémentaires, lequel s'élève à CHF 812.- TTC.

6. Subventions cantonales

Le Centre de l'informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire (CIPEO) prévoit une subvention jusqu'à concurrence de CHF 375.- TTC par borne subventionnable, soit un potentiel maximal de CHF 53'250.- dans le cadre de ce projet.

Seuls les locaux à vocation pédagogique peuvent bénéficier d'une participation financière du Canton. Il appartient au CIPEO d'en définir le nombre en fonction de l'utilisation des locaux annoncée par l'établissement exploitant les bâtiments (loge conciergerie, espaces secrétariat ou hall, centre socioculturel le Sésame, école de musique, restaurant scolaire, etc.).

7. Conclusion

Le CODIR vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N° 05-2026 Demande d'un crédit d'investissement pour le renouvellement des installations Wifi dans les bâtiments de l'arrondissement scolaire d'Enfance & Jeunesse ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit d'investissement de CHF 130'000.-TTC pour le renouvellement des installations Wifi dans les bâtiments scolaires de l'Association Enfance & Jeunesse ;
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes et/ou de recourir à l'emprunt pour financer ces investissements.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 20 avril 2026.

Au nom du Comité de Direction d'Enfance & Jeunesse

Enfance & Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice Générale

Antennes Wifi par bâtiment Détail des coûts

Bâtiments	Antennes à remplacer	Antennes subventionnées (sous réserve décision CIPEO)	Antennes nécessaires	Coût antenne TTC en CHF	Total TTC à charge d'EnJeu en CHF	Montant subvention par antenne (sous réserve décision CIPEO)	Montants nets si subvention
Martinet A	30	29	30		18 300.00		7 425.00
Martinet B	4	4	4		2 440.00		940.00
Martinet C	23	21	23		14 030.00		6 155.00
Martinet D	35	22	35		21 350.00		13 100.00
Martinet E	3	0	3	610.00	1 830.00	375.00	1 830.00
Martinet F	12	12	12		7 320.00		2 820.00
Buttes	14	27	28		17 080.00		6 955.00
Gilly I	5	5	5		3 050.00		1 175.00
Gilly II	19	18	19		11 590.00		4 840.00
Perroy	4	4	4		2 440.00		940.00
Totaux	149	142	163	610.00	99 430.00	375.00	46 180.00

Antenne Wifi Ruckus Détail des coûts

Type	Coût unique TTC	Partenaire	Commentaires
Antenne	280.00 CHF	Computis	prix public environ CHF 700.-
Licence Ruckus	107.00 CHF	Ruckus	Permet d'associer l'antenne au cloud de management
Subvention cantonale	-375.00 CHF	CIPEO	Le montant de CHF 375.00 n'est pas un montant fixe. Il est donné « jusqu'à concurrence de 375.00 ». Par exemple, une antenne d'une valeur de 200.- avec sa licence de 50.-, ne bénéficiera que d'une participation de CHF 250.00. Seuls les locaux à vocation pédagogique peuvent bénéficier d'une participation financière du canton. Il appartient au CIPEO d'en définir le nombre en fonction de l'utilisation des locaux annoncée par l'établissement exploitant les bâtiments.
Forfait préparation antenne	55.00 CHF	Computis	Mise à jour et paramétrage antenne
Forfait installation	110.00 CHF	Computis	Fixation et branchement de l'antenne sur site
Support annuel Ruckus	18.00 CHF	Ruckus	Pas année et par antenne. Permet de bénéficier des mises à jour techniques et de sécurité.
Contrat télémaintenance	40.00 CHF	Computis	Par année et par antenne. Permet de monitorer et de paramétrer les antennes à distance
Coût antenne sans subvention	387.00 CHF		
Coût antenne avec subvention	12.00 CHF		
Forfait installation par antenne	165.00 CHF		
Coût licences annuelles par antenne	58.00 CHF		

Renouvellement antennes wifi dans les collèges

2026-2036

Bâtiments	Budget 2030	Budget 2031	Budget 2034	Budget 2035	Budget 2036
	Nombre antenne	Nombre antenne	Nombre antenne	Nombre antenne	Nombre antenne
Mont-sur-Rolle	16				
Dully		7			
Maupas		5			
Martinet A				30	
Martinet B					4
Martinet C					
Martinet D					35
Martinet E			3		
Martinet F			23		12
Buttes			28		
Gilly I				24	
Gilly II					
Perroy					4
Total antennes	16	12	54	54	55
Total budget TTC en CHF (sans subvention)	9 760	7 320	32 940	32 940	33 550

Les antennes changées en 2022, pour les bâtiments de Mont-sur-Rolle, de Dully et du Maupas sont ajoutés au tableau de renouvellement

